



Fédération Française des Associations des Chemins de Saint Jacques de Compostelle.

Loi 1901 – Siren 501-953-962

<http://www.compostelle-france.fr>

DEMANDE D'ADHESION

A renvoyer au Président de la Fédération accompagnée des documents suivants :

- 1) statuts de l'association
- 2) parution au Journal officiel de dernier enregistrement de l'association demanderesse
- 3) constitution du bureau de l'association demanderesse

A réception du dossier, la demande sera traitée par le Bureau de la Fédération qui accusera réception. Elle sera soumise à l'ensemble du réseau. Le représentant de l'Association qui demande son adhésion est invité à présenter personnellement sa requête lors de l'Assemblée Générale. Les associations de la Fédération, membres du réseau, valideront ou pas la demande, scellant ainsi l'accueil de la nouvelle association au sein de son groupe.

Nom de l'association:

Adresse :

.....

Tél / fax :

courriel : @

Personne responsable de l'association :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

.....

Tél / fax :

courriel : @

Je soussigné (e),
déclare avoir décidé de l'adhésion à la Fédération Française des Associations des Chemins de Saint Jacques de Compostelle (FFACC) suite à la décision du bureau et/ou conseil d'administration donnant pouvoir pour se faire et accepter les conditions du fonctionnement du réseau de la Fédération Française des Associations des Chemins de Saint Jacques de Compostelle (FFACC).

Signature :

Cachet :